

ACTU DÉCHETS

Le bulletin d'informations de la Gestion des déchets



DANS CE NUMÉRO

**FORMULAIRES EN LIGNE,
3, 2, 1, CLIQUEZ !**

**DÉCHETTERIES / VÉGÉTRI
NOUVEAUX HORAIRES**

**COLLECTE DES VÉGÉTAUX
CAMPAGNE 2023**

DÉPOTS SAUVAGES

**COLLECTE DES VOLUMINEUX
LE NOUVEAU SERVICE**

JOURS FÉRIÉS

FORMULAIRES EN LIGNE, 3, 2, 1, CLIQUEZ !

Voilà plus d'un an que nos usagers et vous, avez la possibilité de faire vos demandes, réclamations via les formulaires disponibles dans la rubrique contact de notre site internet : <https://www.orleans-metropole.fr/contact/gestion-des-dechets>

Quel formulaire utiliser pour les demandes les plus fréquentes ?

Demande et remplacement de poubelles à déchets :

<https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/gestion-des-dechets/demande-de-bacs/>

Collecte non effectuée :

<https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/gestion-des-dechets/signaler-un-probleme-sur-les-dechets/>

Dépôt sauvage au pied d'une colonne ou colonne débordante :

<https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/gestion-des-dechets/signaler-un-probleme-sur-les-dechets/>

Obtenir un composteur ou accéder à un composteur partagé :

<https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/gestion-des-dechets/j-adopte-un-composteur/>

DÉCHETTERIES, VÉGÉ'TRI, NOUVEAU MARCHÉ, NOUVEAUX HORAIRES



À PARTIR DU 5 DÉCEMBRE 2022 :

Ingré, Saint Jean de Braye et Saint Cyr en Val :

Jours	matin	après-midi
Lundi	fermé	14h00 - 17h00
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Vendredi	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Dimanche	9h00 - 12h00	fermé

Accès interdit aux professionnels

les déchetteries sont fermées les jours fériés

Saran, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Chécy :

Jours	matin	après-midi
Lundi	fermé	14h00 - 17h00
Mardi	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mercredi	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi	fermé	fermé
Vendredi	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Dimanche	9h00 - 12h00	fermé

Accès interdit aux professionnels

les déchetteries sont fermées les jours fériés

ATTENTION : fermeture définitive de la déchetterie d'Orléans - rue Hatton le 31 décembre 2022
Ouverture de la nouvelle Déchetterie à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin le 2 janvier 2023

DÉPÔTS D'AMIANTE LIÉ

Les habitants d'Orléans Métropole ont la possibilité de déposer les déchets « d'amiante lié » dans les déchetteries de Saint-Cyr-en-Val et Saran.

Le jour des dépôts est désormais fixé au mercredi :

Déchetterie de Saran :

- 7 décembre 2022
- 4 janvier 2023
- 1er février 2023

Déchetterie de Saint-Cyr-en-Val :

- 14 décembre 2022
- 11 janvier 2023
- 8 février 2023

Le calendrier des dates à partir de mars sera communiqué prochainement sur www.orleans-metropole.fr

IMPORTANT :

Pour accéder au service, les usagers doivent impérativement être munis d'une carte d'accès spécifique. Pour l'obtenir, rendez-vous sur la plateforme de [démarches en ligne](#).



La collecte des végétaux :

Cette année encore, les usagers ayant régulièrement utilisé le service de collecte ont été réinscrits automatiquement, ce qui représente 3 201 usagers sur les 3 978 inscrits en 2022.

Concernant les usagers qui n'ont pas ou peu utilisé le service, ceux-ci ont récemment reçu une information avec un coupon réponse à renvoyer à la Métropole d'Orléans.

2 solutions s'offrent à eux :

- réinscription sur notre site internet
- renvoi du coupon réponse par courrier à la Gestion des déchets : 33 rue Hatton - 45100 ORLÉANS

Les usagers souhaitant procéder à une première inscription sont invités à effectuer leur démarche sur notre site internet ou en Mairie (accueil ou CCAS) avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile récent et le cas échéant une carte d'invalidité. Une fois inscrit pour l'année 2023, les usagers recevront à domicile leur calendrier personnalisé ainsi qu'un lot de sacs en papier pour la collecte.

IMPORTANT : les jours de collecte changent en 2023 - les usagers recevront leur calendriers en même temps que leurs sacs.



EN BREF



Les dépôts sauvages :

La gestion des déchets prend en charge les « dépôts sauvages » lorsque ceux-ci sont au pied des colonnes verre et textiles, aériennes ou enterrées (PAV). Les pôles territoriaux peuvent venir en appui du service.

Si le dépôt est fait sur un point enterré, multimatériaux ou déchets ménagers, l'utilisateur devra alors contacter son gestionnaire ou son bailleur.

Lorsque ce dépôt a lieu sur la voie publique (hors PAV), alors l'utilisateur doit contacter sa commune qui fera le relai vers le pôle territorial du secteur.

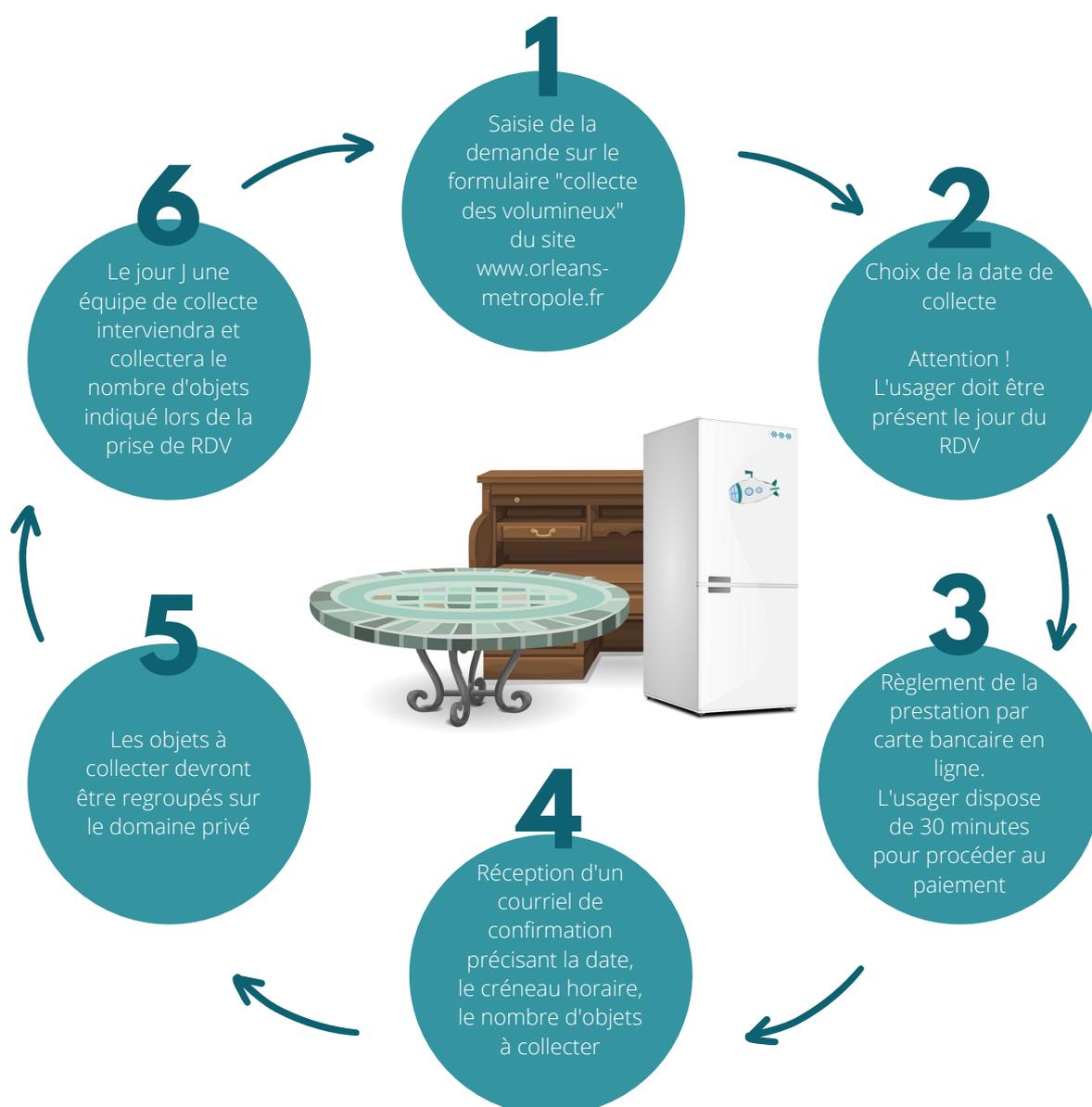
COLLECTE DES VOLUMINEUX : LE NOUVEAU SERVICE !

Les usagers ont désormais la possibilité de faire appel à un nouveau service de collecte à domicile, **sur rendez vous et payant**, proposé par Orléans Métropole. La collecte est limitée à 3 objets volumineux.

Attention, les demandes se font uniquement par internet sur le site d'Orléans Métropole dans la rubrique démarches en ligne, "[collecte des volumineux](#)". Les conditions de réservation sont accessibles via ce même lien.

Pour rappel, ce service s'adresse aux personnes qui n'ont aucune solution alternative (don, réemploi, 1 pour 1, véhicule adapté pour se rendre en déchetterie, etc.) pour éliminer leurs objets volumineux.

Concrètement, voici comment cela se passe :



QU'EST CE QU'UN OBJET VOLUMINEUX ?

Un objet volumineux est un objet qui, du fait de son poids et de son volume, ne rentre pas dans un véhicule léger. Il peut notamment s'agir des choses suivantes : Meubles (table, armoire, lave-linge, réfrigérateur...)

Les jours fériés :

Lorsqu'une collecte de déchets a lieu le même jour qu'un jour férié, le principe de rattrapage est le suivant :

DÉCHETS MÉNAGERS (poubelle verte) :

Pour les adresses collectées une fois par semaine, la collecte des déchets ménagers a lieu le jour férié sauf pour les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre. Pour ces 3 dates la collecte est rattrapée le samedi suivant la collecte. Les bacs doivent être sortis la veille au soir. Attention, en cette fin d'année, les 25 décembre et 1er janvier tombent un dimanche, par conséquent, il n'y a pas d'impact lié aux jours fériés.

Pour les adresses collectées plusieurs fois par semaine, la collecte n'est pas assurée le jour férié et les déchets ménagers sont collectés lors du prochain passage.

DÉCHETS RECYCLABLES (poubelle à couvercle jaune ou bleu) :

Pour les adresses collectées tous les 15 jours, la collecte des déchets recyclables n'est pas assurée les jours fériés, elle est rattrapée le samedi suivant. Les bacs doivent être sortis la veille au soir.

Pour les adresses collectées une fois par semaine, la collecte n'est pas assurée le jour férié et les déchets multi-matériaux sont collectés lors du prochain passage.



Une présentation s'impose



Arrivée au sein de la Direction Gestion des déchets en mai 2022 Marie-France DELIENCOURT est notre nouvelle chargée de communication. Et pour vous permettre de la découvrir, Marie-France s'est prêtée au jeu d'une petite interview :

Marie-France, peux-tu nous en dire plus sur ton parcours professionnel ?

Cela fait plus de 20 ans que je travaille dans la communication sur les déchets. J'ai commencé cette longue expérience dans un syndicat de traitement des déchets en Essonne (le SIREDOM) puis j'ai posé mes valises dans le Loiret et intégré le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire pendant 2 ans avant d'atterrir à la Direction de la Gestion des déchets.

Quelles sont tes missions au sein de la Métropole d'Orléans ?

Faire le pont entre la Direction de la Gestion des Déchets (DGD) et la Direction de l'Information et de la Communication (DIC) pour la réalisation des supports et outils de com sur les déchets (par exemple : les nouveaux horaires des déchetteries, le futur comptoir du réemploi et du recyclage...) et les informer de toute actualité à relayer.

Mon job consiste aussi à déployer la com déchets auprès des services d'Orléans Métropole et de réfléchir à des opérations de cohésion interne au sein de la DGD en lien avec tous mes collègues. J'ai à cœur aussi de développer la communication auprès des communes de la Métropole afin de relayer l'ensemble des informations utiles sur le service de gestion des déchets.

Quels sont tes talents cachés, ton passe-temps ?

Marcher, faire du vélo, du roller, faire des gâteaux et pleins de bons petits plats pour mes enfants, et fabriquer des choses plus ou moins inutiles. Je suis également une grande gaffeuse... mes collègues peuvent en témoigner...!

Quelles est ta devise ?

Toujours s'entourer des bonnes personnes !

pour toutes questions relatives à la communication déchets, vous pouvez vous rapprocher de Marie-France par courriel :

marie-france.deliencourt@orleans-metropole.fr

ou par téléphone au 02 38 56 10 41